



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

---

Aux contribuables de la Ville de Brownsburg-Chatham,

Avis public est, par les présentes, donné que le conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, à une séance ordinaire tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de mai 2020, au lieu ordinaire des séances, a adopté le Règlement numéro 282-2020 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour favoriser les travaux de construction, d'agrandissement ou d'amélioration d'immeubles en soutien au développement économique.

Ce règlement entrera donc en vigueur conformément à la *Loi*.

Les contribuables intéressés peuvent en prendre connaissance au bureau de l'Hôtel de Ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16h30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020.

**M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard**  
**Greffier et directeur du Service Juridique**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Entrée en vigueur - Règlement numéro : 282-2020

Je, soussigné, Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique certifie que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 30<sup>e</sup> jour du mois de juin 2020, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 30<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an 2020.

**Signé :**  
**M<sup>e</sup> Pierre-Alain Bouchard**